



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CLEMENT-LES-PLACES

PROCES-VERBAL

Séance du 11 mars 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 mars 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 15

Présidente : Madame Patricia BLEIN, Maire

Secrétaire élue : Madame Florence DEJOIN

Étaient présents : Mme Patricia BLEIN – Mr Denis COLLOMB – Mme Florence DEJOIN – Mr Frédéric PETIT – Mme Jeanine RIVOLLIER – Mme Bernadette CHALANDON – Mr Philippe DUPEUBLE – Mr Gabriel BLEIN - Mme Odile SEVE – Mme Pascale GEY – Mr Maxime BERGER-

Absents excusés : Mr Gilbert BLEIN (POUVOIR à Mme Patricia BLEIN) – Monsieur Sylvain SANCHEZ – Monsieur Daniel FOL (POUVOIR à Monsieur Denis COLLOMB) – Mme Emilie TAGLIAZZUCHI-

Approuvé à l'unanimité des membres présents
le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 février 2025

1- Participation définitive au SIEMLY – Exercice 2025

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 12 novembre 2024 relative à la décision de budgétiser en totalité la participation provisoire au SIEMLY pour l'exercice 2025 d'un montant de 2 109.62 euros.

Le 27 février 2025 la délibération N° 2025/002 du 03 février 2025 du SIEMLY relative aux contributions communales définitives pour l'année 2025 a été communiquée.

Le montant de la participation définitive pour la commune de Saint-Clément-les-Places pour l'exercice 2025 s'élève à la somme de 2 128.40 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Décide de budgétiser la totalité de la participation au SIEMLY qui s'élève à la somme de 2 128.40 euros pour l'exercice 2025.

2- Réalisation d'un emprunt auprès du CACE pour le financement de travaux d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Décide de contracter auprès du CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST un emprunt de 200 000 euros.

Caractéristiques de l'emprunt :

Objet : FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT

Montant du capital emprunté : 200 000 euros

Durée d'amortissement : 120 mois

Taux d'intérêt : 3.34 %

Frais de dossier : 200 euros

Périodicité retenue : trimestrielle

Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle).

Votants : 13

Pour : 12

Abstention : 1

Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à la réalisation de cet acte.

Est avisé du dépôt des autorisations d'urbanisme depuis le 11 février 2025.

Comptes-rendus des commissions communales :

- Compte-rendu formulé par Gabriel BLEIN :

Des travaux de réfection de voirie seront engagés sur l'exercice 2025 en partenariat avec la CCMDL – La commission voirie se réunira prochainement afin de faire un point sur les travaux à réaliser. Il n'est pas envisagé de réaliser des PATA sur l'exercice 2025.

Les brigades Nature effectueront 2 jours en 2025 pour assurer l'entretien des chemins pédestres.

Les organisations sanitaires apicoles du département se sont réunies afin de proposer un protocole commun de piégeage et de comptage de printemps du Frelon asiatique, dans le cadre d'un plan d'action national. Des informations seront communiquées ultérieurement.

-Compte-rendu formulé par Frédéric PETIT :

Un compte-rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 18 février est communiqué.

Il y aura à la prochaine rentrée scolaire 61 élèves.

La porte ouverte de l'école aura lieu le samedi 17 mai. Des élèves de la classe 3 pratiquent régulièrement le scrabble en classe et 4 d'entre eux ont participé à la finale régionale.

L'école a pris part à la journée « Non au harcèlement »

Actions pédagogiques à venir : Cycle natation – Mathématiques – Quart d'heure de lecture – Prix littéraire des P'tits D'Monts.

La sortie culturelle de fin d'année : la classe 1 se rendra le 11 avril au parc de Courzieu- La classe découverte se déroulera du 7 au 11 avril 2025 à Villard de Lans.

La fête de l'Ecole aura lieu le samedi 28 juin.

Plusieurs demandes ont été réitérées à la Mairie.

Questions diverses :

- Est informé qu'une réunion avec la société REFLEX ENVIRONNEMENT aura lieu le 24 mars afin d'établir une étude environnementale suite à la révision du PLU de la commune.

- Est avisé du passage du rallye Charbonnières les bains Classic le 29 mars 2025.

- Une réunion de la commission « Finances » aura lieu le 18 mars 2025 afin de préparer le budget primitif 2025.
- Une réunion du Conseil Communautaire aura lieu à la salle d'animation et culturelle le mardi 25 mars 2025.
- Une réunion de la Commission Communale des Impôts Directs aura lieu le 27 mars 2025 afin de prendre connaissance des évaluations foncières sur les propriétés bâties et non bâties.
- Est avisé de la réception du diagnostic réalisé par l'Office National de la Forêt sur les 3 chênes sis « Chemin du Lavoir ». À la suite des préconisations émises, un devis a été demandé à l'ONF afin de réaliser les prestations demandées
- Il est communiqué les interventions de la gendarmerie sur la commune pour les exercices 2023 et 2024.
- Suite au rendez-vous en Mairie avec un amateur d'oiseaux, il est décidé la mise en place avant fin mars d'un nichoir, dans le clocher de l'Eglise, pour recevoir l'effraie des clochers. Cette personne se rendra deux fois dans l'année sur place pour assurer le suivi.
- Il est indiqué qu'un plan d'arpentage a été réalisé par le cabinet GEO GARANTS, géomètre, sur le site la Combe afin de connaître le périmètre exact du terrain sur lequel le permis d'aménager doit être déposé.
- Une réunion avec l'Assistance Technique Départementale du Rhône a eu lieu le 10 mars concernant la réfection de la Rue du village (RD 101).
- Il est rappelé le circuit d'essai le samedi 15 mars sur les voies de la commune organisée par l'association ELM MOTORSPORT.
- Il est indiqué par l'inspecteur de l'académie qu'il n'y aura pas de mesures prises à l'école publique pour la prochaine rentrée scolaire.
- La prochaine séance du Conseil Municipal a été fixée le 08 avril 2025.
-
- Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.



Le Maire,

Patricia BLEIN

La secrétaire,

Florence DEJOIN

